



Contour des divers secteurs

Secteur N° 1 Nb adhérents postalisés : Internet : Boites-aux-lettres
A l'Est : Giratoire du « Pas du Lou » : Verticale Nord-Sud jusqu'à la traverse Soloup/Soplane. Puis ligne brisée jusqu'au chemin « Mar-Vivo aux Deux Chênes », verticale jusqu'au chemin « Mar-Vivo aux deux Chênes » à l'Ouest de l'IMM verticale de l'IMM jusqu'au rivage
Au Sud : du rivage jusqu'au chemin du Ravin, puis tout le chemin jusqu'au Boulevard GARNAUD, rive Nord, jusqu'au pont de l'Oïde
A l'Ouest : du pont de l'Oïde, le chemin de Fabrègas jusqu'au carrefour du Docteur SAUVET (La barque) rive est

Secteur N° 2 « L'Oïde » Nb adhérents postalisés : Internet : B-à-L
Au Nord : RD 16 « Pierre Auguste RENOIR » du giratoire « Fernand SARDOU » jusqu'au chemin « Moulières à Croix de Palun » (rive Est)
A l'Est, Avenue F Sardou, du giratoire Nord jusqu'au chemin de l'Oïde au sud (rive Ouest)
Au Sud/ouest chemin de l'Oïde de Croix de Palun à ch. de Fabrègas (rive Nord)

Secteur N° 3 « FABREGAS » Nb adhérents postalisés : Internet : B-à-L
A l'Est, Route de Fabrègas du giratoire des Deux Frères jusqu'à la Plage (rive ouest)
Au Sud, du rivage jusqu'à l'aplomb du « Baou Rouge »
A l'Ouest, une ligne Nord-Sud du rivage Baou Rouge jusqu'à la Comiche Merveilleuse (rive sud)
Au Nord, de Corniche rive sud jusqu'au giratoire des deux Frères (rive sud)

Secteur N° 4 « LA VERNE » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L
Au Nord : De route de Fabregas, pont de la Verne, Boulevard GARNAUD, puis Chemin du Ravin, puis jusqu'au rivage (rive Sud)
A l'Ouest : route de Fabrègas jusqu'au rivage (rive Est)
Au Sud : le rivage du « Ravin » jusqu'à la plage de Fabrègas

Secteur N° 5 « Résidence Cap Sicié » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L
Au Nord : Chemin des Barelles (rive Sud)
A l'Est : Route de Janas, du C.C au Lot. « Les Chênes de Janas » (rive Ouest)
Au Sud : limite Lot. Cap Sicié
A l'Ouest : Chemin des Baruelles (rive Est)

Secteur N° 6 « JANAS » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L
Au Nord : Résidence Cap Sicié (rive sud)
A l'Est : Plan d'Aub (Domaine de Fabrègas)
Au Sud : Forêt de Janas
A l'Ouest : Route Six Fours à N-D du Mai

Secteur N°7 « La Sardine » Nb adhérents postalisés, internet, B-à-L
Au Nord : Chemin des Barelles (limite du secteur N°5)
A l'Est : Limites du secteur N°6
Au sud : La Forêt
A l'Ouest : Commune de Six-Fours

Secteur N° 8 « Le Verger » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : Avenue P.A.RENOIR (rive sud)
A l'Est : Route de Janas (jusqu'au carrefour du CC)
A l'Ouest : la limite avec Six-Fours
Au sud : Chemin des Baruelles (rive Nord)

Secteur N° 9 « Le Four à Chaux » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : avenue P A RENOIR du giratoire Janas jusqu'au chemin des Moulières (rive sud)
A l'Est : chemin de Moulières (rive Ouest)
Au Sud : Chemin du Vallon des Moulières (Rive Nord)
A l'Ouest : route de Janas (Rive est)

Secteur N° 10 « Les Oliviers » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : la crête du « Rouquier » (rive sud)
A l'Est : Avenue S. ALLENDE (rive Ouest)
Au Sud : Avenue P A RENOIR (rive Nord)
A l'Ouest : Ligne brisée entre Rouquier et Giratoire F Sardou (rive Est)

Secteur N° 11 « J.J ROUSSEAU » Nb adhérents postalisés : internet : B-à-L
Au Nord : Chemin du Docteur REYNAUD (les deux rives)
A l'Est : limite avec secteur N° 10 (!) soit la rive Ouest)
Au Sud : Avenue PA Renoir (rive Nord)
A l'Ouest : Ligne brisée entre Chemin campagne Rey et Ch. La Seyne à Bastian (rive Est)

Secteur N° 12 « HONORAT/GAVET » Nb adhérents postalisés : internet : B-a-L
Au Nord : Chemin des quatre Moulins/Cimetière (les deux rives)
A l'Est : Toufany Avenue JB Ivaldi (Rives Ouest)
Au Sud : Crête du Rouquier
A l'Ouest : Du carrefour des quatre Chemins du Mai au sommet de la colline des quatre Moulins

Secteur N° 13 « BREMOND/ISNARD » Nb adhérents post. Internet : B-à-L
Au Nord : Tennis de Barban jusqu'au sommet de la Colle d'Artaud
A l'Est : Quartier Demergue et Quatre Moulins

A l'Ouest : Avenue Fernand SARDOU (rive Nord)

Secteur N° 16 « Fabre. Nord/Plan d'Aub » Nb adhérents post : internet : B-à-L
Au Nord : Chemin du vallon des Moulières puis de l'Oïde (rive Sud)
A l'Est : chemin de Fabregas (rive Ouest)
Au Sud : Corniche Merveilleuse (les deux rives)
A l'Ouest : La Forêt

Secteur N° 17 « Barban » Nb adhérents post. : Internet : B-a-L
Au nord : Route Départ. N°2216 (rive sud)
A l'Est : Ligne oblique chemin de Selon à Intersection Donicarde/Ouvéa
Au Sud : Nord de l'Ensoleillé
A l'Ouest : limite avec Commune de Six-Fours

Au Sud : RD 16 PA RENOIR (rive Nord)
A l'Ouest : la limite avec la Commune de Six-Fours

Secteur N° 15 « Les PLAINES » Nb adhérents post. : internet : B-à-L

Au Nord : RD 16 PA RENOIR (rive sud)
A l'Est : Route de Fabregas (rive Ouest)
Au Sud : Chemin de l'Oïde (rive Nord)

